

SÉANCE DU 5 AVRIL 2018

L'an deux mil dix-huit,  
Le cinq avril,  
Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à l'Espace Culturel de Quingey sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois d'avril

**N° 29/18**

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 28 mars 2018,
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 12 avril 2018,

**Objet de la délibération :**  
**Budget primitif 2018 Budget Général**

**Nombre de membres**

- En exercice : 98
- Présents titulaires : 66
- Absents :
  - Dont suppléés : 5
  - Dont représentés : 11
  - Excusés : 4
  - Non excusés : 12
- Votants : 82

**Résultat du vote**

- Pour : 74
- Contre : 3
- Abstention : 5

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20180405-29-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 19/04/2018

**Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

M. Debois Jean-Pierre à M. Bérion Dominique, M. Bole Léon à M. Pierre Maire, Mme Ragot Maryvonne à M. Daudey Pierre, M. Moniotte Jacques à M. Groshenry Maxime, M. Dard Pierre à M. Chatelain Claude, M. Edme Philippe à Mme Faivre Sarah, M. Laithier Didier à M. Bonnefoi Frédéric (jusqu'à 21h00), M. Boillon Jean-Maurice à M. Ducret Sylvain, Mme Calvi Virginie à M. Chabod Gérard, Mme Magneron Monique à Mme Petitet Marie-Jeanne, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent

**Procuration**

M. Monnet Serge par M. Juste Hubert, M. Dugourd Pascal par M. Legain Christophe, M. Sage Irénée par M. Castella Benoit, M. Chaussarot Michel par M. Bole Olivier, M. Maire du Poset Thierry par M. Schwendenman Grégory

**Suppléé(e)s**

**Excusé(e)**

Mme Boucon Galimard Sabine, Ms. Maugain Romuald, Laporte Jean & Daudey Louis

**Absent(e)s**

Mmes Faillenot Maryse, Breuillot Christine & Galmiche Christelle, Ms. Maurice Jacques, Percier Pascal, Debray Michel, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Prost Jean-Paul, Petetin Yves, Paul Jacques & Bourquin Michel

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Madame Sarah Faivre, ayant obtenu la majorité, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

M. Grenier, Président, présente aux délégués communautaires le projet de budget primitif du budget principal pour l'exercice 2018 qui s'équilibre de la façon suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
	9 773 409.06 €	8 773 509.00 €
Reprise anticipée du résultat	-	1 523 899,06 €
<b>TOTAL</b>	<b>9 773 409.06 €</b>	<b>10 297 408.06 €</b>
Excédent prévisionnel		523 999.00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
	5 664 398.75 €	8 515 782.81 €
Reprise anticipée du résultat	2 851 384.06 €	-
<b>TOTAL</b>	<b>8 515 782.81 €</b>	<b>8 515 782.81 €</b>

Invités à se prononcer, les membres présents, à la majorité, 3 voix contre (Mme Ragot, Ms. Porteret J.C. & Daudey P. ), 5 abstentions (Mmes Breuillot L.& Leblanc-Vichard F., Ms. Chatelain C., Dard P. & Bardey P.), approuvent le budget primitif 2018 du budget principal.

Fait et délibéré en séance, le 05/04/18

Extrait conforme,  
Jean-Claude GRENIER  
Président  
Communauté de Communes Loue Lison  
7, rue Edouard Beland  
25290 ORVAULT

